

Réglette infraction routière & téléphone au volant - personnalisée

Référence P9627



La réglette infraction routière & téléphone au volant permet de communiquer sous un format original et synthétique des informations utiles sur le code de la route et la législation appliquée en France, relatives à l'usage du téléphone portable au volant. Format dépliant, 4 volets.

Pays de fabrication: France

Stock disponible: Illimité : production à la demande

Code douanier: 48115900

Dimensions particulières des produits: FORMAT FERMÉ : 106 x 68mm FORMAT OUVERT : 418 x 68mm

Longueur: 106 mm

Quantité par carton: 25

Composition: Papier

Largeur: 68 mm

Hauteur: 10 mm

Poids unitaire: 4 g

Emballage produit: Sans packaging unitaire

Conditionné en ESAT ? : oui

Normes et certificats: PEFC

Normes et certificats: Imprim'vert



Pratiques et ludiques, les réglettes code de la route sont des supports de communication pour tout public. Principe : La réglette est composée de 4 volets rabattables sur la partie centrale. Lorsqu'ils sont déployés, le déplacement d'un ascenseur permet d'obtenir des informations sur le code de la route et les infractions encourues en cas de non-respect de ce dernier. En effet cette réglette permet de rappeler diverses règles autour l'usage du téléphone au volant, ses dangers et comment récupérer ses points.

Ce support de prévention présente ainsi diverses infractions et donne pour chacune d'elles des informations sur : le montant de l'amende possible, s'il peut y avoir une suspension ou un retrait de



permis, si une perte de points est encourue et à qu'elle hauteur.
Impression certifiée Imprim 'Vert®